

Le 18/06/12

Service « éducation - jeunesse
sports - vie associative »

Tél : 05 56 38 50 55

Nos réf : JLB/CF/OD - 2012

D63/L.

Madame SEMPE
Présidente Budokaï
Dojo de Pinsan - Avenue de Pinsan
33370 Artigues-près-Bordeaux

OBJET : créneaux horaires - 2012/2013
Affaire suivie par Christophe Fleurier

Madame la Présidente,

Suite à votre courrier reçu en Mairie le 11 juin dernier, je vous confirme que le Dojo Municipal de Pinsan sera gracieusement mise à disposition de votre association selon les modalités suivantes :

- Période : du mardi 4 septembre 2012 au samedi 29 juin 2013 ;
- Mardi : petit Dojo de 18 h à 21 h ;
- Samedi : grand Dojo de 9 h à 12 h.

J'ai bien pris note que vous ne souhaitez plus utiliser le créneau 18 h - 20 h 30 du jeudi. Je me permettrai de venir occasionnellement me rendre compte sur place si le nombre de pratiquants est suffisant pour une telle mise à disposition.

Enfin, je profite de ce courrier pour vous demander de m'indiquer dès que possible vos souhaits de créneaux pour l'association Qi Ling, que vous présidez également.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire Adjoint chargé
des Sports et de la Vie associative,
Jean-Louis BERTHOME



HÔTEL DE VILLE D'ARTIGUES-PRÈS-BORDEAUX

Toute correspondance doit être adressée à M^{me} le Maire

B.P. n°9 - 33370 ARTIGUES-PRÈS-BORDEAUX - Tél. 05 56 38 50 50 - Fax. 05 56 38 50 68
Site internet : www.artigues-pres-bordeaux.fr - courriel : mairie@artigues-pres-bordeaux.fr